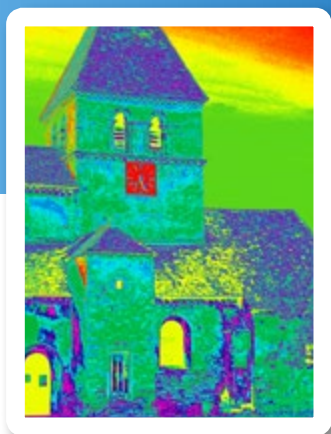


Saint-Loup-Géanges

Bulletin municipal n° 28
Janvier 2018



Sommaire

page

Editorial	3
Gestion	4
Urbanisme	5
Travaux	8
Environnement	10
Ecoles	13
Intercommunalité	14
Commerces	18
Hébergement	23
Associations	27
Infos Pratiques	37



Internet :
c'est pour quand ?

12



Véloroute :
côté Beaune et bientôt côté Saône

16

Ecole :
Les parents pour
un retour à 4 jours
pages 3 et 13



21 Avril 2018

SALLE POLYVALENTE / SAINT-LOUP-GÉANGES

Commémoration 1914-1918 :
"du Front aux Champs", le 21 avril 2018

20

Intermarché contact



du lundi au jeudi
8h30-12h30 14h30-19h30
vendredi et samedi
8h30-19h30
dimanche
9h00-12h30



- distributeur de billets
- photomaton
- photocopies A4-A3
- laverie automatique
- carburant VL-PL 24/24
- gaz
- lavage rouleau
- lavage pistolet

SAINT-LOUP-GÉANGES

ZA des Plantes - Tél. 03 85 90 02 66

Maestra
Fermetures

SUR MESURE SANS DÉMESURE
Devis et conseils gratuits

SALLE D'EXPOSITION
DE 100 M²

PORTAIL

STORES - VOILETS

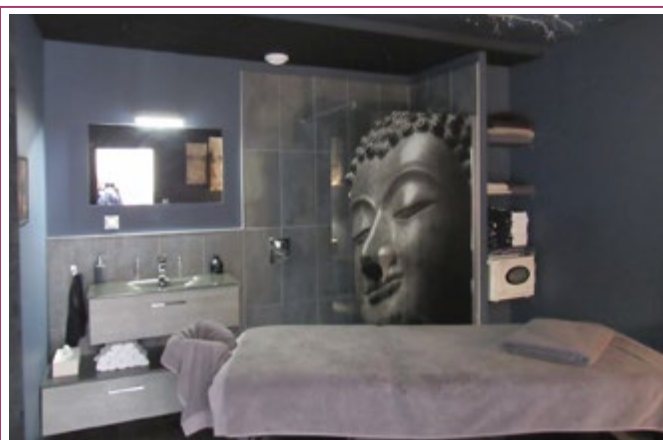
FENÊTRES ET PORTES

PORTE DE GARAGE

DRESSING

71350 SAINT-LOUP-GÉANGES
Tél. 03 85 43 47 28
contact@maestra-fermetures.fr - www.maestra-fermetures.fr

RGE QUALIBAT 2013-2016



ESCALE ZEN

nouvel espace beauté bien-être

Fort de son expérience dans différents salons de beauté de Beaune, Mallaury SEREAULT, diplômée d'un CAP d'esthétique, a décidé de se lancer et d'ouvrir son propre institut de beauté. Elle a choisi de s'installer à proximité de l'Intermarché de Saint-Loup-Géanges dans les locaux de la société MAESTRA FERMETURES gérée par Franck SEREAULT.

Dans son institut, Mallaury vous propose dans un cadre zen :

- Soins visage et corps
- Beauté des mains et des pieds
- Maquillage
- Massage relaxant
- Epilation

Horaires d'ouverture

Lundi : sur rendez-vous
Mardi : 9h-12h 13h-19h
Mercredi : 9h-12h 13h-19h
Jeudi : 10h-13h 14h-20h
Vendredi : 10h-13h 14h-20h
Samedi : 9h-16h

Tél. 06 18 33 40 00

Mail : escalezen71@gmail.com

1 bis rue du Clozeau 71350 Saint-Loup-Géanges



Chers Concitoyens,

Au seuil de cette nouvelle année, le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux de santé et de plénitude.

Nous avons le plaisir de vous remettre notre bulletin municipal numéro 28 qui, comme à l'accoutumée, essaie de retracer le plus fidèlement possible la vie communale sous toutes ses formes. Lors des vœux de la municipalité du vendredi 12 janvier, auxquels vous étiez nombreux à participer (ce dont je vous remercie), j'ai évoqué les événements importants de l'année 2017 ainsi que ceux de l'année à venir. Afin de ne pas être redondant dans mes propos, je vous laisse le soin, et j'espère le plaisir, de découvrir toutes ces informations dans les pages suivantes.

Avec un solde migratoire créditeur, la population de la commune continue d'augmenter et témoigne de l'attraction de notre territoire et de la vitalité dont vous êtes tous les acteurs au sein du maillage symbiotique des services publics et du secteur associatif.

Même si ce début d'année semble plus serein que le précédent grâce, peut-être, à une feuille de route et à des repères plus clairement identifiés au niveau national, la vision de l'avenir de l'être humain et des sociétés dans lesquelles il vit reste une vision à court terme à l'échelle du temps planétaire.

L'égoïsme exacerbé des générations successives, engendré par une société de consommation pernicieuse et insidieuse, conduit à une perte totale de

la notion de l'intérêt planétaire. Vivre ensemble, c'est respecter l'environnement qui est un espace partagé, sans appropriation, sans destruction. C'est respecter la planète qui nous nourrit. En 2016, les ressources naturelles annuelles de la terre étaient épuisées le 8 août, en 2017 elles le furent le 2 août et en 2018 elles le seront peut-être le 22 juillet ! Le compte à rebours est enclenché, faites le calcul et même en prenant une marge suffisante, vous arriverez inéluctablement au 1^{er} janvier en l'an...

Si tous les habitants du globe avaient notre mode de vie dont nous sommes si fiers en prétendant être respectueux du terroir, il faudrait à ce jour trois planètes pour satisfaire les exigences en termes de besoins de tous. Evidemment, il y a pire que nous, tels les Américains dont le mode de vie étendu à l'humanité nécessiterait cinq planètes.

Après un tel constat, peut-on dire que tout va bien ? Pour combien de temps et pour combien de générations ? Quelle considération accorde-t-on à nos successeurs (nos enfants) dans cette société consumériste et suicidaire ?

Les dinosaures ont vécu environ 165 millions d'années sur terre. Notre ancêtre l'homo habilis y est apparu il y a environ 2,8 millions d'années. Nous pouvons parier qu'au rythme actuel du pillage de la planète et du réchauffement climatique induit, l'être humain aura disparu bien avant avoir atteint 10 millions d'années d'existence. Les dinosaures ont disparu en raison vraisemblablement d'une météorite qui aurait percuté la planète. Nous, nous disparaîtrons par autodestruction, par un suicide collectif programmé. L'être humain, parmi les êtres vivants sur cette planète, a mis ses facultés intellectuelles au service de la folie qui l'habite, ce qui restera le plus grand mystère de tous les temps. Cette inconscience collective et le déni total de certains chefs d'états relèvent du pire scénario catastrophe de l'avenir de l'humanité. Mais en cet instant, nous préférons parler des complotistes, d'après un sondage 75% des français croient à leurs théories ! Accordons plutôt du crédit aux 15.000 scientifiques signataires d'un manifeste, qui

n'est pas une "fake new", alertant les habitants de la planète de cette catastrophe planétaire à venir. L'avis scientifique devrait prévaloir et être pris en considération. A bon entendeur, salut !

Mais revenons à une réalité à plus court terme, plus terre à terre. Pour ceux qui s'acquittent d'une taxe d'habitation et qui sont mensualisés, vous avez dû recevoir par internet de la Direction Générale des Finances Publiques un avis vous signalant (si vous êtes éligibles à son exonération) la possibilité de moduler vos prélèvements mensuels. Rendez-vous sur le site "impots.gouv.fr" pour plus d'informations.

Concernant les rythmes scolaires, le résultat de la consultation des parents est à ce jour connu. Avec un taux de participation de 75%, le vote en faveur du retour dérogatoire à 4 jours d'école par semaine est de 64% et celui pour le maintien des 4 jours et demi est de 36%. Ce résultat sera entériné par le conseil d'école et par le conseil municipal. Le retour à quatre jours d'école par semaine s'appliquera à la rentrée scolaire de septembre 2018.

Bonne lecture et bonne année.

Bernard LACOMBRE
Maire de Saint-Loup-Géanges



et sur le web...

Sur notre site internet municipal, www.saint-loup-geanges.fr, retrouvez toutes les informations communales :

- actualités, agenda, revue de presse, infos mairie, bulletins municipaux, infos pratiques, formalités administratives et démarches en ligne, cadastre, plan de la commune, écoles, commerces et entreprises, chambres d'hôtes et gîtes, associations, manifestations culturelles et sportives, patrimoine communal, etc...

ainsi que l'actualité intracommunautaire du Grand Chalons sur les trois sites suivants :

- www.legrandchalons.fr
- www.kaleidoscope.fr
- www.legrandchalons360.fr

Budget

Le budget 2018 sera présenté au conseil le 3 avril prochain pour validation. Il sera immédiatement repris sur le site internet communal et publié dans un prochain bulletin municipal. Il intégrera notamment divers travaux de voirie et la poursuite de la rénovation des bâtiments communaux pour l'obtention de nouvelles et conséquentes économies d'énergie (huisseries, isolations toitures et sous-plafonds).

Notre intégration au 1^{er} janvier 2017 dans la communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne a donné lieu à certains transferts de charges suite aux compétences relevant de l'intercommunalité. A ce jour, notre situation financière avec le Grand Chalon peut être synthétisée comme suit :

• attribution de compensation	: 102.678 €
• dotation de fonctionnement	: 25.083 €
• fonds de péréquation	: 49.158 €
• subventions d'investissement	: 54.965 €
• compens. assainissement et pluvial	: 11.973 €
• total	: + 243.857 €
• fiscalité transférée	: - 222.570 €
• solde net en faveur de la commune	: + 21.287 €

Le budget annexe de la Zone des Plantes recevra la dénomination de Zone d'Aménagement Foncier des Plantes. Cette disposition annule et remplace la rubrique de même objet de la délibération du 13 avril 2015.

La redevance d'occupation du domaine public pour 2017 due par Orange s'élève à 1.134,67 €, montant reversé intégralement au SYDESL.

Personnel communal

Les montants et critères d'attribution de la prime de fin d'année ont été reconduits à l'identique en 2017 pour les employés communaux.

Les horaires du personnel de voirie ont été adaptés, en hiver de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (au lieu de 9h00-12h00 et 13h30-16h30) et en période de sécheresse/canicule de 6h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Le conseil a décidé, à effet du 1^{er} janvier 2018, de passer au statut de stagiaire Elodie BAILLON et Sophie MATHURIAU, qui enchaînent depuis des années des remplacements. Leur horaire de base annualisé sera de 20 heures par semaine.

Il a accepté l'avancement de grade au 1^{er} janvier 2018 de Françoise GOILLOT, Anne-Marie SAUVAGEOT, Marie-Anne MICHAUDET, Fabien KAMMER, Eric VANDOO LAEGHE et Sylvie WHEELER.

A l'issue d'un appel d'offres de commande groupée conduit par le centre de gestion, le conseil a avalisé le transfert au 1^{er} janvier 2018 de la garantie de maintien de salaire de la MNT au groupe Gras-Savoie, qui se traduit par une baisse du taux de cotisation de 1,70 à 1,29 %, avec garanties inchangées.

Police du quotidien

Une réunion a été organisée par M. le Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône le 29 novembre pour faire un bilan en matière de sécurité. Même si les relations avec la gendarmerie sont jugées bonnes, les élus présents, préoccupés en particulier par les vitesses excessives et les cambriolages, ont émis le souhait de voir plus souvent les gendarmes, lors de réunions fixées si possible à rythme trimestriel.



Deux entreprises, une seule adresse, une équipe à votre service, une offre globale

Votre informatique de proximité

**29 Rue Jean-François Champollion
ZAC Portes de Beaune
21200 BEAUNE**

Ouvert de 8h à 12h et de 14h à 17h du Lundi au Vendredi

Contacts

Bureautique

03 80 24 74 09 - info@espace-copieur.fr

Informatique

03 80 21 09 83 - beaune@xefi.fr

Nouvelles constructions individuelles

- quartier rue Chaude - rue aux Loups



Le projet d'aménagement urbain de 16 maisons à l'angle de la rue Chaude et de la rue aux Loups, prévu dans le cadre des OAP du PLU (Orientations d'Aménagement et de Programmation du Plan Local d'Urbanisme), a été amélioré pour prendre en compte l'évitement de la ligne moyenne tension qui survole un angle du terrain et créer une desserte piétonnière plus performante.

A cet effet, le maire a signé avec le promoteur Pierre et Territoires une convention régissant les travaux que celui-ci doit prendre à sa charge en terrain communal, qu'il s'agisse du domaine public (le

long de la rue Chaude) ou privé (voie piétonnière sur le chemin de la Chaudotte), cette dernière opération devant sécuriser l'accès des enfants au groupe scolaire ainsi que la circulation piétonnière dans la commune en général. Le projet a été déposé.

A l'unanimité du conseil, la voie intérieure sera dénommée "rue Robert Rol, ancien maire". Les enfants de la famille Rol, consultés, ont donné leur accord et remercié la commune pour cet hommage rendu à leur père.

- quartier Galouprière



Chemin de la Galouprière, sur les six lots constructibles proposés par la société Terres de Bourgogne, six permis de construire ont été délivrés et certaines des constructions sont déjà bien avancées. Rappelons que ce nouvel ensemble de pavillons individuels sera desservi par une nouvelle voie communale baptisée "allée de la

famille Claire, héros des deux guerres".

A ce jour, hormis les 16 futurs pavillons en projet rue Chaude / rue aux Loups et cités ci-dessus, 15 nouvelles maisons individuelles sont actuellement en construction sur le territoire communal.

Signalétique



De nouveaux panneaux de rues de couleur bleu émaillé ont été récemment commandés et seront prochainement installés par les employés communaux. Le conseil municipal a en effet avalisé au titre du budget 2017 l'offre de l'entreprise Signaux Girod pour la fourniture de 70 panneaux de rue et 900 numéros de propriétés au prix global de 9 483,52 € H.T.



Maison de Santé Pluridisciplinaire



La région Bourgogne-Franche-Comté a notifié à la commune son accord pour la subvention de 125.000 € prévue. Grâce au Grand Chalon, une autre subvention de 85.000 € a été accordée par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Au final, le financement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), dont les travaux ont commencé le 3 juillet, a été bouclé avec un total de subventions de 530.000 € pour un investissement de 661.915 € H.T., soit un pourcentage de 80% de subventions obtenues, le taux maximum pour ce type de projet. Une consultation a été lancée pour couvrir l'emprunt final de l'opération.

Les réunions de chantier se tiennent chaque lundi à 15h00 sur place. Passé au stade du second-oeuvre (réseaux, isolation, agencements intérieurs), le chantier progresse normalement.

L'ensemble des élus et des professionnels de santé concernés ont été invités récemment à visiter la MSP. Chacun a pu visualiser notamment les différentes surfaces intérieures (accueil, salles d'attente, bureaux de consultation et de soins, salle de réunion, zones techniques...).





LES FERMETURES de l'Ouche

FENÊTRES PVC • BOIS • ALU

STORES

PORTAILS

PORTES DE GARAGE

VOILETS BATTANTS & ROULANTS

VÉRANDAS

Pergolas



Eric BRUN
 65, route de Beaune - 21360 BLIGNY-SUR-OUCHÉ
 Tél. 03 80 22 91 53 - 06 84 08 55 28
 fermeturesdelouche@laposte.net



• Zone des Plantes

Les engagements de dépenses en cours, liés à la zone d'Aménagement Foncier des Plantes, seront couverts par la vente des terrains de la première tranche (Intermarché, usine Mécanique et Services, nouvelle pharmacie).

Le projet de déplacement de la pharmacie sur la zone des Plantes est actuellement soumis à la confirmation officielle de l'autorisation de transfert.

A ce jour, 16.000 m² de terrain viabilisé restent disponibles à la vente pour des implantations industrielles ou artisanales, au prix de 25 € H.T le m². Pour tous renseignements, contacter la mairie.

• Résidence Ages&Vie

La Société Ages&Vie a informé la commune qu'elle recherche un terrain de 2.500 m² pour installer une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie.

■ Nouvelle usine Mécanique et Services



La construction du nouveau bâtiment de l'entreprise Mécanique et Services a démarré fin octobre. Implantée sur une parcelle de la zone des Plantes de plus de 6.400 m², la nouvelle usine disposera d'une surface couverte voisine de 1.400 m² avec ateliers et bureaux au rez-de chaussée, locaux sociaux et terrasse pour le personnel à l'étage, environnement extérieur entièrement végétalisé.

Le bâtiment devrait être "hors d'eau" (clos et couvert) d'ici fin janvier. Suivront ensuite le coulage de la dalle béton puis l'installation de tous les réseaux et la réalisation des aménagements intérieurs.

La fin des travaux est prévue en juin 2018. Après un déménagement durant l'été prochain de toutes les machines actuellement installées rue du Calvaire, la nouvelle usine Mécanique et Services sera

opérationnelle en septembre. Une inauguration officielle puis une journée "portes ouvertes" avec visite des ateliers en fonctionnement seront ensuite organisées.

L'effectif prévu à l'ouverture sera de 25 personnes. Il pourra progresser sans souci en fonction de l'évolution des futurs carnets de commandes.

L'entreprise Mécanique et Services, spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de grande précision, est présente dans de nombreux secteurs d'activités dont les filières pétrochimique et nucléaire, mais aussi alimentaire avec la réalisation de pièces spéciales pour des machines de découpe au jet d'eau.

AMONT GAZ SERVICES
Tuyauterie Gaz & Eau

AGS

La Maîtrise du Gaz et de l'Eau

1 rue de la Croix Grimon Tél 03 85 49 47 40
71350 ST LOUP GEANGES ags.bourgogne@yahoo.fr

ENTRETIEN ESPACES VERTS
Taille, tonte, entretien gazon, plantations,
Broyage des végétaux

Fabrice REVEY

71350 ST LOUP GEANGES
03 85 49 49 52 - 06 33 46 57 32
Crédit d'impôt 50%

Giratoire nord



Le chantier de construction du rond-point à l'entrée nord de Saint-Loup-Géanges a démarré le 21 août et s'est terminé le 30 septembre. Durant plusieurs semaines, une circulation alternée a été mise en place pour réaliser le giratoire par moitié. La pose de la grave bitume sur l'anneau central a été réalisée en une nuit, le 14 septembre entre 23h00 et 5h00 du matin, pour gêner au minimum le passage des automobilistes (plus de 4.000 véhicules jour). Ce rond-point de 24 mètres de diamètre pour la partie centrale permet de desservir avec sécurité le nouvel Intermarché et la zone des Plantes et il a déjà contribué à faire ralentir les très nombreux automobilistes en excès de vitesse à l'entrée nord de la commune.

Construit par le département de Saône-et-Loire, maître d'ouvrage, cet équipement d'un montant de 265.241 € reste entièrement à la charge de la commune. Cette dernière s'est vue notifier deux aides, l'une de 7.017 € au titre des amendes de police et l'autre de 8.850 € au titre des appels à projet.

Autour du rond-point, les lampadaires fonctionneront bientôt toute la nuit et avec eux ceux de la route de Beaune jusqu'au garage des Deux Rives. Le SYDESL doit fournir une étude comparative avec des équipements LED destinés à réduire le coût de l'éclairage.

Deux passages piétonniers seront installés sur la D 970 entre les rues du Clozeau et du 6 septembre 1944.



• Sydesl

Le conseil a décidé d'adhérer au 1^{er} janvier 2018 au groupement d'achat d'énergie électrique constitué par le syndicat. Ce groupement concerne les conditions tarifaires uniquement, chaque commune restant maîtresse des autres clauses de ses contrats avec le fournisseur d'énergie retenu après appel d'offres de commande groupée.

• En bref

Issue d'une succession sans héritier depuis plus de 30 ans, une nouvelle parcelle agricole de 6.380 m², située à proximité de la salle polyvalente, va rejoindre le patrimoine communal. Elle sera mise en location en 2018.

Bâtiments communaux

Les travaux de réfection intérieure et extérieure au sein de la salle polyvalente Alain Carillon ont été achevés le 30 juin comme prévu, dont l'auvent qui a donné satisfaction à toutes les associations déjà utilisatrices. Toutes les menuiseries extérieures sont désormais remplacées. Les lanterneaux de sécurité, chargés du désenfumage et inscrits au budget 2017, demeurent encore à changer. Les portes et fenêtres du Foyer familial et de la salle de la Poste ont été remplacées en novembre par des menuiseries isolantes double vitrage (portes en alu et fenêtres en PVC).

Pour 2018, le conseil municipal a sélectionné une liste de travaux dont certains seront susceptibles d'être aidés par le Syndicat Mixte du Chalonais pour tout ce qui relève des économies d'énergie au titre du programme TEPCV (territoires à énergie positive et croissance verte) :

- salle du Clozeau : réfection de la toiture avec sous-face isolante ; remplacement des portes, fenêtres et volets ; réfection de façade suite à démolition d'appentis
- salle des Perrelles : augmentation de la taille de la cuisine par absorption du bar, très peu utilisé ; remplacement des portes et des volets
- Foyer familial : isolation des plafonds avec laine de verre 400 mm, ravalement de la façade extérieure
- Centre de Loisirs : isolation des plafonds avec laine de verre 400 mm
- salle Alain Carillon : renforcement du soubassement intérieur en frissette contre pignons par plaquage de panneaux lamellés



Voirie

La commission Voirie, étendue à tout le conseil municipal, s'est réunie samedi 14 octobre. Suite à divers déplacements sur le territoire communal, elle a recensé les actions les plus urgentes pour 2018. Après validation budgétaire, les réfections de voirie devraient concerner :

- la rue des Perrelles
- le chemin de la Serverie
- l'extrémité de la rue du Roi
- le chemin des Gouttières avec curage et remise en état dans les virages, réfection du tronçon avant les Quarante Arpents, fortement dégradé

• Etang d'Arras

Le bassin écrêteur reconfiguré pour protéger des eaux de ruissellement le bas de la Grande Rue est en service.

• Excès de vitesse

Après avoir reçu une nouvelle protestation d'un habitant contre les vitesses excessives en centre bourg, le maire n'exclut pas de relancer l'étude d'aménagements de voirie tels que des plateaux ralentisseurs, certes coûteux et gênants, mais utiles pour contrer les comportements irresponsables de certains automobilistes.

Espace bien-être

Soft Détente

MASSAGES BIEN-ÊTRE
HAMMAM
BALNÉO

Gamme de produits
100% naturels au cassis

Rue de Bretagne
**SAINTE-MARIE
LA-BLANCHE**
03 80 22 13 34
e-mail : contact@softdetente.com

www.softdetente.com

Eurl VANDROUX Alain

Electricité Générale-Chauffage-Domotique
Automatismes-Alarmes-Volets roulants
Portails-Portes de Garage-Dépannage

9 rue Pierre Carillon 71350 ST LOUP GEANGES
Tél : 03 85 49 93 18 - 06 21 35 41 12
www.vandroux-electricite.fr

Forêt communale

Le maire a signé avec l'ONF la convention de la campagne 2017-2018 comprenant une coupe irrégulière dans des parcelles des Queurles et des Trembleaux, le long de la route de Verdun. Les grumes seront vendues par les soins de l'ONF et les têtes seront cédées aux habitants au prix habituel de 7 € par stère fabriqué. Il est rappelé à ce sujet qu'il s'agit d'un prix tous bois confondus

et non négociable, identique à celui qui est pratiqué dans la forêt domaniale voisine. Le maximum annuel par titulaire est fixé à 30 stères.

Les 68 m³ de grumes de la campagne précédente ont été acquis par les Scieries Réunies du Chalonnais, de Givry, au prix total de 8.900 € H.T.

Vergers communaux



La commune a livré aux Restos du Cœur de Verdun-sur-le-Doubs 300 kg de pommes bio exemptes de tout traitement et récoltées dans le verger attenant à l'esplanade Jean-Marie Desvignes. Les fruits ont été cueillis par un groupe d'élus et de bénévoles.

• Plantations

Suite aux dégâts causés par la pyrale, les employés communaux ont remplacé les buis contre l'église de la place Joseph Délissey par des graminées à port colonnaire.

• Ragondins

Au titre de l'entretien de l'Avent-Dheune, la commune a demandé au Syndicat des Affluents de la Rive Gauche de la Dheune une campagne contre les ragondins et les rats musqués.

• Calendrier Sirtom 2018

Le Sirtom ne distribuera plus à domicile de calendrier pour les collectes "ordures ménagères et sacs jaunes". Celui-ci est désormais disponible sur internet et en mairie. La municipalité a néanmoins décidé d'en imprimer un exemplaire pour chaque foyer, joint au présent bulletin municipal.

Déchets ménagers

Le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) géré par le SIRTOM de Chagny concerne 2.648 installations individuelles, dont 162 ont été classées après audit comme non conformes avec risques pour l'environnement. La commune adhère désormais à ce service par l'intermédiaire du Grand Chalon.

Concernant les ordures ménagères, il faut retenir du bilan de collecte par habitant de l'année 2016 que 179 kg d'O.M. brutes ont été collectées à l'occasion des tournées hebdomadaires, à comparer aux 278 kg de l'année 2008. En complément, 45 kg de verre, 26 kg de papiers, journaux, revues et magazines et 25 kg d'emballages ménagers ont été collectés l'an dernier, représentant une collecte sélective supérieure à la moyenne départementale. En ajoutant les déchetteries, la collecte totale de 2016 a été recyclée ou valorisée à 75%, ce qui réduit drastiquement la mise en décharge.

La commission spécialisée du Grand Chalon tenue le 27 septembre a présenté le PLRDMA (Programme Local de Réduction des

Déchets Ménagers et Assimilés). Il s'agit de réduire entre 2017 et 2022 l'apport total de DMA (la somme des apports aux collectes à domicile et en déchetterie, égale en 2016 à 530 kg par an et par habitant) de 10 % en 5 ans soit un gain de 53 kg. Le Grand Chalon ne retient pas le principe de la redevance incitative (facturation à l'usager proportionnelle à tout ou partie de ses apports) car l'opération est ingérable en milieu urbain et en habitat collectif en général.

A noter que la Grand Chalon a associé Emmaüs à l'exploitation de deux déchetteries chalonnaises pour permettre à l'association d'isoler directement avant mise en bennes les éléments de mobilier ou d'électroménager aptes à être réutilisés avec ou sans réparations en réduisant d'autant la mise au rebut.

N.B. : le service de collecte étant assuré dans la commune par le SIRTOM de Chagny, la redevance incitative restera en vigueur à Saint-Loup-Géanges en 2018.



Sainte Barbe



Lors du banquet annuel de la sainte Barbe, les temps forts de l'année 2017 ont été retracés par le chef de corps Didier DEHAYS. 58 interventions ont été effectuées en 2017, dont 42 secours à personnes, 3 accidents et 5 feux. Une manœuvre conjointe avec les collègues de Demigny et Merceuil, très positive, sera sans doute reconduite en 2018.

Sur la photo ci-dessus, de gauche à droite : Pierre RAGONNEAU, président de l'Amicale, Jean-Louis BIDALOT, 20 ans de présence au CPI, Françoise GOILLOT, 2^{ème} au cross départemental et Didier DEHAYS, chef de corps.



• Renfort

Depuis le 1^{er} janvier, le caporal-chef Frédéric ALAIN, ancien sapeur-pompier de Beaune, a rejoint les effectifs du Centre de Première Intervention communal.



Il a été accueilli officiellement par le chef de corps lors de la 1^{ère} manœuvre mensuelle.

• Manœuvres

Les sapeurs-pompiers de la commune s'entraînent chaque premier dimanche du mois. La manœuvre de janvier s'est déroulée sur le chemin de l'Abbaye de Maizières, un exercice incendie destiné à tester le matériel et parfaire les connaissances individuelles. La suivante sera consacrée aux secours à personnes et aux gestes qui sauvent.

• Cross départemental

Au cross départemental de Senozan, le 18 novembre, Françoise GOILLOT s'est classée 2^{ème} dans la catégorie vétéran 2 féminine, ce qui lui permettra de participer au cross national, à Moirans, en mars prochain.

• Soirée choucroute

L'amicale des Sapeurs-pompiers vous invite à participer à sa prochaine "soirée choucroute" samedi 24 février, salle polyvalente Alain Carillon.

JLB DEPANNAGES

**Vente - Installation
ELECTROMENAGER**

15, rue Fleurant
71350 Saint-Loup-Géanges

Tél. 03 85 49 46 49

e-mail : jlbdepannages@orange.fr



Sarl Laurent MAIRET

**Maçonnerie - Zinguerie
Couverture**

7, rue du bout d'Amont
71350 Saint-Loup-Géanges

Tél. 03 85 49 42 86
email : sarl.mairet@viveole.net

Internet : c'est pour quand ?

Depuis 15 ans (2003), la municipalité s'est battue avec acharnement pour bénéficier d'une couverture internet acceptable pour toutes les zones habitées du territoire communal. Pendant plus de 10 ans, les promesses des uns ou des autres (responsables politiques nationaux, régionaux, opérateurs...) sont restées vaines et n'ont fait qu'accroître le mécontentement des administrés résidant dans des zones blanches ou très mal desservies. Quant au réseau de téléphonie mobile, plusieurs pétitions contre l'installation de pylônes sur la commune ainsi que le développement de la concurrence entre opérateurs nationaux ont poussé ces derniers à s'intéresser aux zones plus urbaines et plus rentables que la nôtre.

En ce qui concerne le réseau internet et le déploiement de la fibre optique, la commune a signé en 2015 avec le Conseil Départemental 71 une convention FTTH (Fiber to the Home, Fibre optique jusqu'au domicile) afin de pouvoir bénéficier du Très Haut Débit (THD), moyennant une participation financière chiffrée à hauteur de 240.000 €.

Suite à notre intégration au sein de la Communauté d'agglomération Chalon Val de Bourgogne, c'est le Grand Chalon qui a repris ce dossier, en raison de la compétence exercée, et qui participera au financement de ces travaux en collaboration avec le Département de Saône-et-Loire.

A ce jour, le calendrier transmis par le Conseil Départemental 71, et confirmé par un courrier de son président en date du 8 décembre 2017, est le suivant :

- mi-2019 : début des études du déploiement de la fibre optique sur Saint-Loup-Géanges avec possibilité d'utiliser ou non certaines infrastructures existantes, réalisation de divers relevés au domicile des administrés
- courant 2020 : réalisation des travaux

Espérons que la date de 2020, confirmée à ce jour, sera respectée et que des engins similaires à ceux sur les photos ci-contre viendront faire leur apparition sur la commune d'ici deux ans.



La Bibliothèque recrute



Afin de conserver un service de proximité de qualité, la bibliothèque fait appel aux bonnes volontés pour venir renforcer son équipe d'animateurs. Entre l'avancement dans l'âge pour certains et les absences pour diverses raisons des autres, la bibliothèque a besoin de renforcer son équipe de bénévoles. Les critères sont simples : il faut aimer lire, connaître les genres de la littérature, être

à l'aise dans le contact humain, s'engager durablement et être assidu pour la tenue d'une permanence hebdomadaire. Le choix des nouveaux livres, l'entretien et l'étiquetage des ouvrages s'ajoutent aux conseils donnés aux lecteurs. Si vous êtes intéressé(e), contactez l'équipe actuelle des animateurs.

De gauche à droite sur les photos : Ghislaine VINCENT, Mauricette JACQUET,

Delphine HUGUES, Bernardette TIERCIN.
Absent : Jean-François PUHL.

Bibliothèque de Saint-Loup-Géanges :
11 rue du 6 Septembre 1944
Tél. 03 85 49 97 31
lundi : 17h00-19h00
mercredi : 10h00-12h00 17h00-19h00
vendredi : 17h00-19h00. Fermée en Août.
Cotisation familiale annuelle : 5,50 €.

Rythmes scolaires

Les rythmes scolaires ont été reconduits à l'identique pour l'année scolaire 2017-2018 (semaine de 4,5 jours avec classe le mercredi matin).

Pour 2018-2019, suite à la demande de la direction académique des services de l'éducation nationale, le conseil d'école a organisé récemment une consultation des parents d'élèves pour recueillir leur avis sur la formule qui aurait leur préférence pour la prochaine rentrée scolaire (semaine de classe de 4 jours ou de 4,5 jours). Les résultats sont les suivants :

- participation au vote : 75 % des parents
- pour revenir à une semaine de 4 jours : 64 %
- pour le maintien d'une semaine de 4,5 jours : 36 %

Le prochain conseil municipal prévu lundi 5 février et le conseil d'école qui aura lieu le lendemain mardi 6 février prendront acte de cet avis majoritaire.



Besoin d'y voir plus clair dans votre orientation ?

Définir votre projet professionnel ?
Choisir une filière d'études ?

Redéfinir votre carrière professionnelle ?
Choisir une reconversion ?

Mental'O propose aux jeunes de la 3^{ème} à Bac+5 et aux adultes des **bilans d'orientation personnalisés** qui apportent de vraies réponses

Une approche **inédite, positive et concrète**, des délais courts

Hélène Bécot
Conseil en orientation
06 14 48 25 10
helene.becot@mental-o.fr
www.mental-o.fr
Mental'O Dijon-Beaune-Chalon

Rafraîchissant pour votre avenir

Marché de Noël des écoles



Depuis plus de cinq ans, les élèves et leurs enseignants organisent un marché de Noël au sein du groupe scolaire. Vendredi 15 décembre, tous les parents et les visiteurs ont été accueillis à l'intérieur de la salle d'évolution, mauvaise météo oblige. De

nombreux objets cadeaux étaient proposés à la vente : décoration de Noël (boules, suspensions, couronnes, chemins de table), kits "muffins", kits "riz au lait-carambar", torchons de cuisine imprimés avec des dessins réalisés par les enfants sur le thème

• Restaurant scolaire

Après consultation, le conseil a retenu pour l'année scolaire 2017-2018 l'entreprise Bourgogne Repas, titulaire sortant, moins-disant et mieux-disant avec une offre inchangée.

• Piscine

Les enfants des CE1, CE2 et CM1 auront accès à la piscine de Chalon en 2018, les lundi ou vendredi en milieu de matinée. Les douze séances prévues au total pour les trois classes ont été programmées avec des allers et retours assurés par la société Girardot au prix de 108 € par voyage, soit un total annuel de 1.296 € à inscrire au budget de 2018.

• Jeux



Les jeux pour enfants, situés square de la Croix-Grimon ont été remplacés par les services techniques. La nouvelle structure porteuse est en aluminium et se compose d'un toboggan, d'un petit mur d'escalade, d'une échelle et d'un tunnel. Son coût total est de 4.370 € H.T. Un équipement similaire sera édifié en 2018 dans le quartier de la Galoupière.

• NAP

Depuis début janvier, l'atelier "Sciences Expérimentales" a été remplacé par un atelier "Hip-Hop", animé par un danseur de l'association chalonnaise Flex Impact.



de Noël. De son côté, l'Amicale des Parents d'Elèves, installée sous l'auvent du groupe scolaire, a servi à tous gaufres et boissons chaudes.

La coopérative scolaire a réparti les bénéfices réalisés entre toutes les classes.

Université d'été 2017 du Grand Chalon



Depuis 2014, Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon, invite tous les élus municipaux des 51 communes de la "com d'agglo" à l'Université d'été du Grand Chalon. Chaque année, 150 à 200 élus répondent présents et travaillent autour de thématiques qui les concernent au quotidien. Réunis samedi 9 septembre au Colisée pour cette quatrième édition, les élus ont participé à des ateliers de réflexion d'un genre nouveau : des "world café" réunissant 4 à 5 participants, invités à réfléchir collectivement sur 2 thèmes liés à l'intercommunalité. A intervalles réguliers, les participants ont changé de table. Un hôte est resté à la table et a résumé la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours ont été "enrichies" avec les idées issues des échanges précédents entre les autres participants. Au terme du processus, les principales idées ont été sélectionnées pour être présentées en assemblée plénière.

INTERCO



Pour animer les discussions, les idées étaient "croquées" en direct par un illustrateur. Très à l'aise avec cette forme d'atelier participatif, les élus ont pu échanger cette année sur "les coopérations entre les communes pour un meilleur service" et "le renforcement des liens entre les élus dans une agglomération élargie".

Six élus de Saint-Loup-Géanges ont participé à cette nouvelle journée intercommunale, riche en contacts et partages d'expériences.

■ PLUi

Le Grand Chalonnais travaille depuis quelque temps sur un projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Pour les 37 communes déjà présentes en 2016, le projet en est au stade du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Les 14 nouvelles communes vont désormais être intégrées dans la démarche, prévue pour aboutir en 2020. Pour Saint-Loup-Géanges, déjà dotée d'un PLU récent, les adaptations devraient être limitées.

■ Plan climat

L'avancement de la mise en œuvre des énergies renouvelables sur le territoire de la communauté d'agglomération fait apparaître à fin 2017, en l'absence d'éoliennes, un total de 3.720 sites équipés pour le photovoltaïque, d'une puissance totale de 62 MW.

■ Assainissement

Pour le transfert au Grand Chalonnais de tous les équipements constitutifs du dispositif d'assainissement collectif (réseaux, lagunes, stations de relevage...), le maire a signé un procès-verbal d'état des lieux avec valorisation, laquelle devrait être voisine de deux millions d'euros. Une convention fixe la compensation à recevoir par la commune pour la mise à disposition de personnel chargé de certaines opérations courantes d'entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

■ Economies d'énergie

La Communauté d'Agglomération a signé avec le SYDESL et la Région Bourgogne-Franche-Comté une convention tripartite en faveur d'aides aux communes très importantes pour favoriser les économies d'énergie en matière d'éclairage public et d'isolation des bâtiments.

■ Programme Leader

Lors de sa visite du 13 juin, le Syndicat Mixte du Grand Chalonnais a annoncé que la commune de Saint-Loup-Géanges était classée dans les bourgs pôles. A ce titre, elle est éligible à des subventions de l'Union Européenne telles que le programme LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale), qui pourrait s'appliquer à la fin des travaux de l'opération Cœur de Village (place de Saint-Loup, place de Géanges et façades de l'église). En conséquence, le conseil a décidé à l'unanimité d'adhérer au programme LEADER du Grand Chalonnais.

■ Aide aux activités sportives

Au titre du FAAPAS (Fonds d'Agglomération pour l'Aide et la Promotion des Activités Sportives) et selon des critères fixés par le Grand Chalonnais, une subvention de 5.712 € a été versée à la commune et répartie comme suit :

- CSLG Basket : 4.212 €
- Détente et Loisirs : 500 €
- Marchons Ensemble : 500 €
- Raquettes de Saint-Loup-Géanges : 500 €

■ Hydraulique rurale

Le Grand Chalonnais a confié à un bureau d'ingénierie spécialisé une étude des ruissellements des eaux pluviales sur son territoire. Les zones de ruissellement à étudier dans la commune ont été présentées sur place le 27 juillet au Grand Chalonnais et à son assistant technique spécialisé. Les études ont été restituées le 24 janvier 2018.

Au 1^{er} janvier 2018, le Grand Chalonnais a repris la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations).

■ Habitat Conseil

M. Johann DA SILVA, chargé de mission au Grand Chalonnais, assisté par Mme DUMONTEL, a présenté au conseil municipal le programme de soutien de la communauté d'agglomération à l'habitat.

Habitat Conseil fonctionne en guichet unique au bénéfice de tous les habitants de la Communauté d'Agglomération au 7 rue Maugey à Chalonnais (quartier St Cosme). Il a pour objectif l'aide à la concrétisation de projets immobiliers aux plans technique, juridique et financier, avec appel si nécessaire à des spécialistes extérieurs ainsi qu'à l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et à l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement), présents à la même adresse.

Depuis octobre 2015, 1.230 consultations ont eu lieu, sur place ou par téléphone, dont plusieurs pour Saint-Loup-Géanges. Le montage financier des demandes d'aide permet l'octroi de subventions ou de réductions d'impôt pouvant aller couramment de 20 à 50% du montant des travaux, voire jusqu'à 80% dans les cas les plus favorables (forte réduction de dépense énergétique et faibles revenus).

Où le trouver ?

Espace Habitat Conseil du Grand Chalonnais
7, rue Georges Maugey (quartier St-Cosme)
71100 Chalonnais-Sur-Saône
T. 03 58 09 20 45

Sans Rendez-vous :

du mardi au vendredi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h30

Possibilité de Rendez-vous :

du mardi au jeudi entre
12h30 - 13h30 et 17h30 - 18h30

De Beaune à la Saône en passant par Saint-Loup-Géanges



Depuis quelques semaines, il est possible de se rendre, depuis Corcelotte, à Sainte-Marie-la-Blanche et à Beaune en vélo ou en VTT, voire en roller ou à pied, en empruntant sur une bonne partie du parcours l'ancienne voie ferrée Beaune - Saint-Loup-Géanges. D'ici deux ans environ, il sera également possible de rejoindre la Saône grâce à cette nouvelle "véloroute", via Baignant, Allerey et Gergy. Le dernier tronçon côte-d'orien de la liaison cyclable et piétonnière entre Beaune et la Saône est en effet en cours d'achèvement entre Sainte-Marie-la-Blanche et Saint-Loup-Géanges pour un coût total de 380.500 € T.T.C, financés par la com d'agglo de Beaune. La nouvelle passerelle sur la Dheune a été posée mi-décembre, les équipements de protection et la signalétique sont quasiment tous installés côté Côte d'Or.

C'est maintenant au Grand Chalon de prendre le relais pour poursuivre en Saône-et-Loire cette nouvelle liaison à vocation touristique et sportive.



VÉLOROUTE



Le tronçon séparatif, aménagé en enrobé sur une centaine de mètres le long de la départementale du bois de Chaume entre Saint-Loup-Géanges et Merceuil sera équipé de barrières de protection en bois et/ou de végétaux décoratifs.

Parallèle à l'ancienne voie ferrée en provenance de Sainte-Marie-la-Blanche, aujourd'hui inutilisable après Corcelotte, le chemin de la Linotte, emprunté pour descendre vers la Dheune, recevra un revêtement en enrobé dès que la météo le permettra.



Une fois franchie la nouvelle passerelle installée côté Côte d'Or, le parcours démarrera en Saône-et-Loire en empruntant le chemin de l'Abbaye de Maizières.

Une réunion s'est tenue en mairie de Saint-Loup-Géanges le 9 janvier avec les services techniques du Grand Chalon, le président de l'association foncière de Saint-Loup et les exploitants agricoles concernés, afin d'évoquer les variantes possibles pour la poursuite du tracé sur le territoire communal. Ces variantes feront l'objet d'une prochaine réunion de concertation en avril prochain.

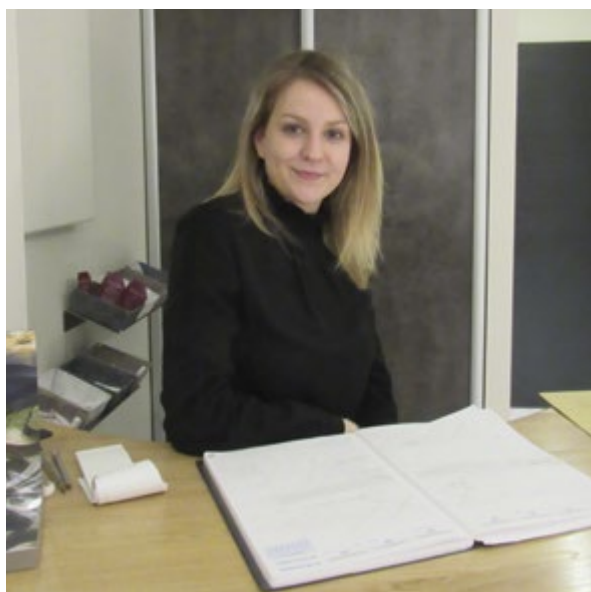
Plusieurs solutions demeurent enfin à l'étude pour rejoindre le bord de Saône et la Voie Bleue en deux endroits, à Allerey-sur-Saône et à Gergy.



Après Corcelotte et la traversée de la départementale du bois de Chaume, impossible de poursuivre tout droit sur l'ancienne voie ferrée qui a relié, de 1896 à 1938, Beaune à Verdun-sur-le-Doubs, via Saint-Loup-Géanges. Le ballast vers les ouvrages en pierre permettant le franchissement de la Dheune ainsi que le pont métallique ont été déclassés, démontés et mis en vente à la fin des années 1950.

Les cyclotouristes et randonneurs du 21^{ème} siècle pourront cependant apercevoir depuis le chemin de la Linotte les vestiges de cette ancienne voie ferrée désaffectée et auront une pensée, en se dirigeant vers la Voie Bleue, pour tous les pêcheurs d'antan qui auront emprunté le tacot à vapeur Beaune - Verdun afin d'aller taquiner le goujon en Saône.

■ Institut de beauté Escale Zen



Après différentes expériences professionnelles dans plusieurs salons de beauté de Beaune, Mallaury SÉREAUULT a ouvert en septembre son propre espace beauté bien-être, à côté de l'entreprise Maestra. Diplômée d'un CAP d'esthétique, Mallaury propose à la clientèle locale et de passage soins du visage, épilation, maquillage, massages relaxants avec les produits "Cinq Mondes", le tout dans un cadre zen.

Le salon, situé 1 bis rue du Clozeau, est tout proche du nouveau rond-point nord de Saint-Loup-Géanges. Il est ouvert matin et après-midi du mardi au vendredi, le samedi en matinée, et le lundi sur rendez-vous.

Escale Zen - 1 bis rue du Clozeau - Tél. 06 18 33 40 00



■ Le Kiosque à Pizzas



Depuis le 1^{er} décembre, un Kiosque à Pizzas s'est installé sur le parking du nouvel Intermarché. L'entreprise nationale, leader français de la vente de pizzas à emporter, a négocié directement son emplacement avec la direction de l'Intermarché de Saint-Loup-Géanges. Au total, 400 kiosques similaires devraient fonctionner cette année en France, avec une croissance des installations en zone rurale. En contre-partie de quelques approvisionnements obligatoires et centralisés, les concessionnaires ont la liberté de

réaliser leurs achats là où ils le souhaitent. Le nouveau Kiosque propose pizzas de toutes sortes et boissons en formule "vente à emporter". Quelques tables devraient être installées en terrasse aux beaux jours pour plus de convivialité. Le Kiosque est ouvert 7 jours sur 7 de 11h15 à 13h30 et de 17h30 à 21h15, vendredi et samedi fermeture à 21h45, dimanche et jours fériés fermé le midi.

Kiosque à Pizzas - parking Intermarché - Tél. 03 85 41 10 10

■ Intermarché contact



Lundi 18 septembre à 19h30, deux jours avant l'ouverture officielle à la clientèle, M. et Mme Dominique BOUCAUD, propriétaires de l'Intermarché de Beaune ont procédé à l'inauguration de leur second magasin "Intermarché contact" situé sur la zone des Plantes à l'entrée nord de Saint-Loup-Géanges.

De très nombreux invités avaient répondu présent (conseillers départementaux, maires des communes voisines, élus et présidents des associations communales, entrepreneurs et membres du groupement Intermarché ayant participé à la construction, membres du personnel, etc...).

Les différents discours ont rappelé la genèse du projet et ont salué la mobilisation de toutes les parties prenantes pour que l'ouverture de ce magasin puisse se faire dans les délais prévus. La soirée s'est terminée dans les rayons du magasin autour de différents et sympathiques buffets.

Ce nouveau supermarché local était très attendu par tous les administrés, unanimes pour déplorer la disparition des commerces de proximité. A eux maintenant de contribuer à sa pérennité.

Intermarché - 1 chemin des Plantes - Tél. 03 85 90 02 66



21 AVRIL 2018

SALLE POLYVALENTE / SAINT-LOUP-GEANGES



**DU FRONT AUX CHAMPS,
DES SOLDATS, DES FEMMES, DES ENFANTS**

Saint-Loup-Géanges

COMMEMORATION
DU CENTENAIRE
GRANDE
1914 - 1918
GUERRE



- > 16h spectacle inter-associations
- > 19h repas tiré du sac
- > 20h bal avec instruments traditionnels

VOUS POUVEZ VENIR EN TENUE D'ÉPOQUE !

■ Grande commémoration le 21 avril 2018

Pour rendre hommage aux 52 soldats de Saint-Loup-Géanges tombés sur le champ d'honneur entre 1914 et 1918, la municipalité a souhaité qu'un spectacle inter-associatif soit organisé en 2018, année de clôture de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

Cette manifestation aura lieu le samedi 21 avril 2018, salle polyvalente Alain Carillon et se déroulera ainsi :

- 16h00 : début de la représentation
- 19h00 : repas tiré du sac
- 20h00 : bal avec instruments de l'époque

De nombreux acteurs d'un jour, figurants, associations communales, participeront à cet événement mis en scène par la troupe théâtrale d'Atout les Arts.

De son côté, le conseil municipal aura le plaisir d'accueillir des élus de la commune de Nanteuil-sur-Aisne, village rasé durant la première guerre mondiale, que Saint-Loup-Géanges, ainsi que tout le canton de Verdun-sur-le-Doubs, avait décidé de parrainer financièrement vers 1920 pour aider à sa reconstruction.

Réservez dès à présent la date du 21 avril 2018 sur votre agenda et venez en tenue d'époque si vous le souhaitez. Entrée gratuite.



• Un scénario écrit par Atout les Arts

Entre 1914 et 1918, à Saint-Loup-Géanges comme dans tous les villages de France, tous les hommes valides sont partis au front. Les femmes ont dû prendre la relève. Le fait de demeurer sans nouvelles d'un mari, d'un père ou d'un fils, leur ronge les sangs nuit et jour. Moments de joie éphémère et profonde tristesse s'enchaînent selon les jours qui passent.

Malgré cela, la vie doit continuer et les femmes restées au village assument seules avec courage tous les travaux à la ferme, dans les champs, dans les vignes, ainsi que l'éducation des enfants. Travaillant sans relâche, leur vie est rythmée entre le dur labeur et le rare retour des hommes en permission.

Au travers d'un échange de lettres entre un poilu et son épouse restée à Saint-Loup-Géanges, divers tableaux mêlant textes, chants et danses feront revivre devant les spectateurs la vie quotidienne du "Front" et des "Champs".

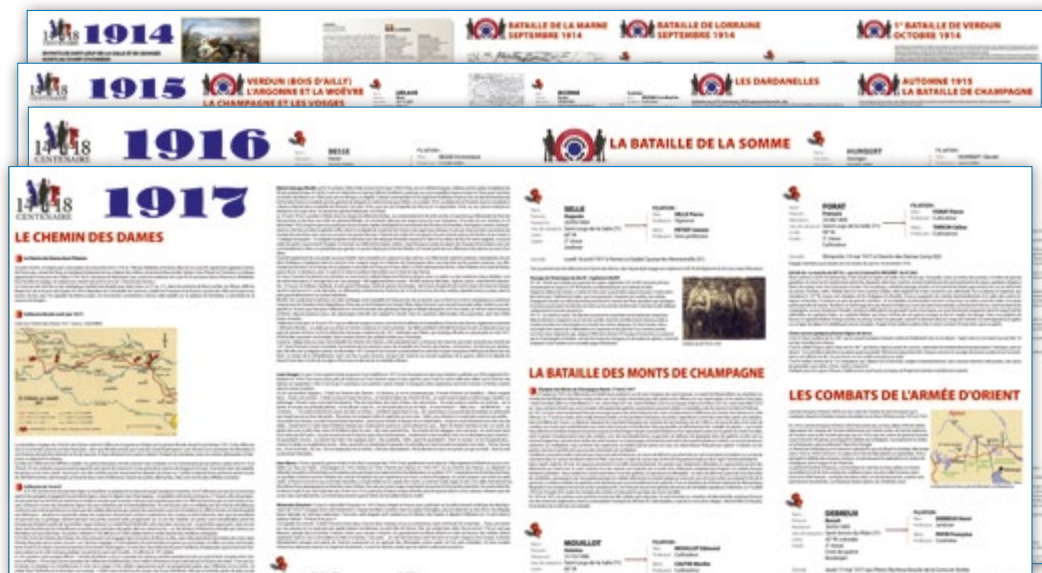


■ Fresque historique

Une grande fresque historique retrace progressivement depuis 2014 les faits marquants de la "Grande Guerre" en rappelant la mémoire de chaque soldat de Saint-Loup-Géanges, mort au combat.

Lors des cérémonies commémoratives du samedi 11 novembre 2017, cette fresque a été enrichie d'une nouvelle séquence consacrée à l'année 1917. Elle demeure visible en mairie aux heures d'ouverture au public ainsi que sur le site internet communal.

A terme, la fresque mesurera 7 mètres de long et sera exposée en totalité lors de la manifestation programmée le 21 avril 2018.





**Bourgogne
repas**

ZA du Bois Bernoux - 71290 CUISERY

Tél. : 03.85.40.09.51 - Fax : 03.85.40.09.63
info@bourgogne-repas.fr - www.bourgogne-repas.fr



Brigitte DUPRE
Conseillère Leader
brigitte.dupre71@yahoo.fr

ELORA
1 rue de la Croix Grimon
71350 ST LOUP GEANGES
Tél 03 85 49 47 40 Port. 06 32 86 18 14
www.elora.com/boutique
www.elora.com

elora



SE2C
Ems Buatois Fèvre
www.ems-se2c.fr

CHAUFFAGE Installation - Dépannage - Entretien **CLIMATISATION**
Gaz - Fioul - Bois - Granulés - Pompe à Chaleur

2 rue Marie Curie - Direction Epervans - 71380 SAINT MARCEL
Tél : 03 85 47 58 56 contact@se2c-ems.fr



AF Débroussaillage

Adrien FORASACCO

2 Chemin des gouttières
71350 St Loup Géanges

06 21 84 65 68

AFdebroussaillage@gmail.com



La Maison du Charolais Boucherie - Charcuterie - Traiteur



La Maison du Charolais réalise également de la charcuterie traditionnelle faite maison.

Vous trouverez aussi bien des grands classiques de la charcuterie ou des salaisons mais aussi de belles créations originales qui raviront tous les gourmets !

- Viande charolaise de la région.
- Porc fermier d'Auvergne label rouge élevé en plein air.
- Les agneaux sont de la région.
- Et la volaille provient de la Bresse.
- Charcuterie traditionnelle de qualité.

Côté traiteur, sur simple commande, vous accéderez à une prestation de grande qualité avec des plats et des mets faits maison pour tous types d'événements.



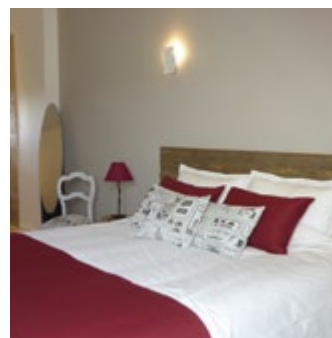
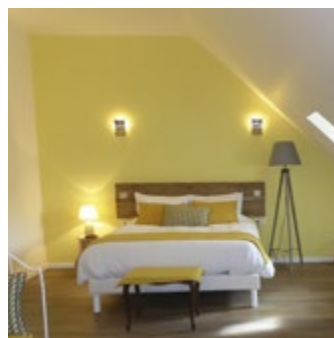
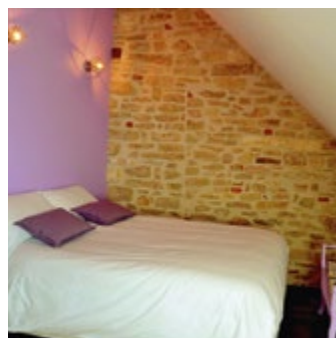
Ouvert du mardi au samedi :
8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h00
Le dimanche : 8h30 - 12h30



15 avenue du Général de Gaulle
21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 71 54 - www.lamaisonducharolais.com



Trois nouvelles chambres d'hôtes à la Loubertine



Installés depuis quelques années à Saint-Loup-Géanges, Martine et Hubert CHAPUIS ont aménagé récemment trois chambres d'hôtes tout confort et climatisées dans une ancienne bâtisse située rue du 6 septembre 1944 qu'ils avaient rénovée pour en faire leur résidence principale.

A l'arrière de la maison implantée sur un grand terrain de 7.500 m², la clientèle pourra profiter d'un potager et d'un pré où gambade une vingtaine d'animaux (moutons, poules, pintades, canards, oies...).

"La Loubertine"
13 rue du 6 septembre 1944
71350 Saint-Loup-Géanges
Tél. : 03 85 42 63 05
Mob. : 07 88 84 80 21
www.laloubertine.fr

Autres hébergements à Saint-Loup-Géanges

• Chambres d'hôtes

M. et Mme Daniel FERNANDEZ (Le Chasot)
5 rue aux Loups 71350 Saint-Loup-Géanges
Tél. / Fax : 03 85 49 44 48
daniel.renee.fernandez@wanadoo.fr - www.le.chasot.free.fr
2 chambres, 4 à 6 personnes

M. et Mme Hiram VINCENT (la Chapelle du Domaine)
3 rue du Parc 71350 Saint-Loup-Géanges
Tél. : 03 85 49 42 05 - 06 25 35 77 31
hiramvincent@aol.com - www.lachapelledudomaine.com
5 chambres, 10 à 15 personnes

M. et Mme Nicolas CHEVAILLIER (La Vernelle)
21-23 rue Jean-Baptiste Cautin 71350 Saint-Loup-Géanges
Tél. : 03 85 43 60 53
accueil@lavernelledesaintloup.fr - www.lavernelledesaintloup.fr
5 chambres, 10 à 15 personnes

• Gîtes ruraux

M. et Mme CURTELET André
29 rue du Bout d'Amont 71350 Saint-Loup-Géanges
Tél. : 03 85 49 45 14
1 gîte pour 4 personnes, 2 chambres, 80 m²

M. et Mme REYBOZ Edouard (La Grande Varenne)
14 route de Meursanges 71350 Saint-Loup-Géanges
Tél. / Fax : 03 85 49 46 65
edouard.reyboz@gmail.com - www.lagrandevarenne.fr
1 gîte pour 8 personnes, 4 chambres, 150 m²



**Sarl
THUBET
Denis**

Devis gratuit

SCHÜCO
Partner





**Nouveau !
Financements possibles,
nous consulter.**

**Exposition
OUVERTE
tous les jours**

**FABRICATION
FRANÇAISE**

Depuis **1989** nous fabriquons :

| Vêrandas | Stores | Portails | Fenêtres | Portes-Fenêtres | Portes de garages | Volets roulants et battants |

ZA Les Bruottées - Beaune-Vignoles - 03 80 22 42 58
sarlthubet@wanadoo.fr • thubetdenis.com • Horaires : du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h30

• Taxe d'habitation (communiqué récent)

La réforme nationale de la taxe d'habitation permettra à 80% des foyers d'être exonérés de taxe d'habitation au titre de leur résidence principale au bout de trois ans, en 2020. Dès 2018, 80% des foyers verront leur taxe d'habitation sur leur résidence principale diminuer de 30% (puis de 65% en 2019).

Cette réforme concerne les foyers dont le revenu fiscal de référence n'excède pas une certaine limite fixée selon le nombre de parts du foyer de taxe d'habitation : par exemple, 27.000 € pour une personne seule, 35.000 € pour une personne seule avec un enfant, 43.000 € pour un couple sans enfant, 49.000 € pour un couple avec un enfant ou 55.000 € pour un couple avec deux enfants.

Pour vous éclairer, un simulateur est à votre disposition sur le site impots.gouv.fr pour vérifier votre éligibilité à la réforme et calculer le montant estimé de votre future taxe d'habitation sur votre résidence principale.

Si vos revenus de 2017 vous rendent bénéficiaire de la réforme de la taxe d'habitation et si vous êtes titulaire d'un contrat de mensualisation pour le paiement de celle-ci, vous pouvez d'ores et déjà réduire le montant de vos prélèvements mensuels en vous connectant sur votre espace particulier sur "impots.gouv.fr".

Après vous être identifié, cliquez dans la rubrique "Payer" puis "Modifier mes prélèvements, moduler mes mensualités". Toute modulation demandée en janvier prendra effet dès le mois de février.

La Direction générale des Finances publiques.

• Remerciements

La municipalité tient à remercier sincèrement tous les annonceurs qui contribuent, par leurs insertions publicitaires, aux frais d'impression des bulletins municipaux.

Elle adresse également ses remerciements sincères à Brigitte PRUDHON, correspondante de presse locale, pour son dévouement et la qualité de ses nombreux reportages au sein du Journal de Saône-et-Loire.

Pour la contacter :
 Brigitte PRUDHON
 Tél. 03 85 49 43 04 - 06 37 21 48 81
christian.prudhon@nordnet.fr



PASCAL BÊCHE

ELECTRICITE GENERALE - DOMOTIQUE
Neuf - Rénovation - Dépannage

12 rue Croix Grimon
 71350 SAINT LOUP GEANGES
 Tél. 03 85 49 42 93 / 06 24 98 51 37



Banquet des Anciens 2017



Dimanche 5 novembre, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a organisé le banquet annuel pour les personnes de plus de 70 ans. Elles étaient 75 à déguster le repas préparé par la Petite Marquise de Verdun-sur-le-Doubs. Cette année, nous avons le plaisir d'avoir la présence de M. et Mme Roger MICHAUDET, les plus anciens des convives présents. Le repas était animé par la Chorale des Deux-Rives.

Les colis de Noël ont été distribués aux personnes de plus de 78 ans non présentes au banquet (31 personnes seules et 5 couples). Ils ont été fournis par l'Intermarché de Saint-Loup-Géanges et étaient constitués de friandises, foie gras, cassoulet et châtaignes.

Des chocolats ont été offerts aux 12 personnes en maison de retraite.



PHARMACIE FELTN
Saint Loup Géanges
9h00-12h15 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h30
Tél : 03 85 49 42 01
Fax : 03 85 49 91 63



Garage des Deux Rives
Réparation véhicules toutes marques
Entretien climatisation
Contrôle parallélisme
Motoculture (vente neuf et réparation)

36 route de Beaune
71350 Saint Loup Géanges
Tél : 03 85 49 47 95
Fax : 03 85 49 90 31
Email : garagedes2rives@gmail.com



Mécanique de précision
Fraisage CN
Tournage CN
Electro-érosion fil & enfonçage

Ensembleur Industriel
Pièces techniques pour l'industrie pétrochimique,
nucléaire, machines spéciales, ...
Moules d'injection plastique
Outils de découpe - Filières d'extrusion



3, chemin du Calvaire 71350 Saint-Loup Géanges - ☎ 03.85.49.46.95 🖨 03.85.49.44.28
💻 www.mecanique-et-services.com ✉ mecanique-et-services@wanadoo.fr



SARL HUMBERT

TRAVAUX PUBLICS / TRANSPORTS

MATERIELS :

- Camions semis bennes 2 et 3 essieux
- Camions 8x4
- Camions 6x4
- Camions 3T5
- Camion ampirol 6T
- Manuscopique
- Fonçage

- Pelle à pneus 14T
- Pelle à chenilles 9T
- Pelle 6T (BRH)
- Pelle 3T (BRH)
- Pelle 3T5
- Pelle 1T5
- Tracto-pelle

TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT DE COURS
ASSAINISSEMENT
LIVRAISON - LOCATION

Bureau :
16 rue Vacheret - 71150 Demigny
Tél/fax : 03 85 49 90 43
Portable : 06 21 58 75 67
e-mail : humbert.sarl@free.fr

Dépôt :
ZA Gergy - 71590 Gergy



Sports et Loisirs

Neuvième rentrée pour l'association Sports et Loisirs

Nouvelle année de danse qui s'annonce avec un programme riche en émotions ! Mais chut... Nous ne vous en dirons pas plus et nous vous laisserons découvrir tout cela lors de notre prochain gala qui aura lieu vendredi 8 et samedi 9 juin 2018 à la Maison du Peuple de Chagny.

Nos 149 danseurs et danseuses travaillent déjà très dur pour vous présenter de nouvelles chorégraphies orchestrées par Charlotte Millanvois et Julia Marpaud.

Contact : Delphine HUGUES Tél. 03 85 49 41 54
<https://sportsetloisirs.wixsite.com/danse>



ASSOCIATIONS

Les Loupiaux

Une nouvelle saison se prépare

Pour la course cycliste des 24 heures de Beaune, le thème de cette année 2018 sera "Modes et Tendances". Les Loupiaux seront en mode "Hippies", les idées fusent...

Afin de mieux se préparer, nos pédaleurs ont décidé de faire des sorties vélo dès cet hiver. Un programme est d'ores et déjà établi et chacun peut y participer.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

François LHOSTE (président) Tél. 06 77 23 95 00
 Laurent DUMEY (trésorier) Tél. 06 16 16 46 54
 Guillaume FELTIN (réfèrent sorties vélos) Tél. 06 03 50 62 60



Les Loustiques



Un Noël magique

Cette année encore, l'association "Les Loustiques" a organisé un Noël magique pour les enfants.

Durant l'après-midi du 17 décembre, dans un décor de Noël, les enfants accompagnés de leurs parents ont pu profiter de diverses animations : pêche à la ligne, chamboule-tout, jeux de fléchette, atelier maquillage... sans oublier la piste de danse aux lumières scintillantes !

Pour profiter d'un bon goûter, le stand buvette proposait de délicieux gâteaux, des crêpes, du chocolat chaud, vin chaud, bonbons, etc...

Et bien entendu, pour clôturer ce bel après-midi, un invité de marque a fait son entrée, acclamé par les enfants : le Père-Noël ! Belle occasion magique pour remettre sa liste de cadeaux, échanger quelques mots et repartir avec une belle photo.

Tout ceci est rendu possible grâce aux bénévoles de l'association, qui remercient une nouvelle fois les personnes aidant chaque année à l'organisation des manifestations, Damien BAUTHENEY pour son soutien précieux et son aide sans faille, sans oublier la municipalité qui met à disposition les locaux permettant d'accueillir les enfants.



L'association Les Loustiques permet, aux côtés de Damien BAUTHENEY :

- l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 12 ans durant tout le mois de juillet, chaque été
- de proposer une semaine de camp pour les ados de 12 à 16 ans, en juillet

Pour ne pas perdre de vue Les Loustiques :

- www.lesloustiques.com
- ou suivez-les sur Facebook

Pour rejoindre l'équipe :

- Aline LACROIX Tél. 06 21 55 46 73
- loustiques.saintloupgeanges@gmail.com

Détente et Loisirs

Bon rythme pour ce début de saison

Les cours ont repris le 18 septembre 2017 avec 110 adhérents(es) dans une ambiance sportive et sympathique.

L'association Détente et Loisirs propose cinq séances accessibles pour tous les âges (trois de gymnastique et deux de yoga) :

- le lundi de 19h15 à 20h15 (séance de step) et de 20h15 à 21h15 (séance douce) salle de la Poste
- le mercredi de 19h30 à 20h30 (séance tonique) salle Alain Carillon
- le samedi de 10h00 à 12h00 (séances de yoga) salle de la Poste.

Cette année, 40 personnes (30 marcheurs et 10 coureurs) ont participé à la course "La Chalonnaise", organisée dans le cadre d'Octobre Rose, une mobilisation pour la lutte contre le cancer.

Une sortie au casino de Santenay été organisée en novembre où régnait une réelle ambiance sportive.

Une sortie détente est prévue en mars 2018 aux thermes de Salins-les-Bains ainsi que des soirées théâtre à Corcelles-les-Arts et à Chagny.

Contact : Florence MATHY Tél. 06 09 86 32 63



ASSOCIATIONS

Chorale des Deux Rivages

Deux concerts en commun



La saison 2017-2018 a débuté en septembre avec la préparation de deux concerts :

- un concert pour fêter le 20^{ème} anniversaire de la chorale de Saint-Martin-en-Bresse le 10 novembre
- un concert organisé par la chorale de Verdun-sur-le-Doubs le 15 décembre 2017 à Verjux

Les rencontres avec d'autres chorales et d'autres chefs de chœur

sont toujours source d'enrichissement et permettent de mieux se connaître.

Nos projets pour l'année 2018 : participer avec d'autres associations au spectacle théâtral commémorant le centenaire de la première guerre mondiale le 21 avril et notre traditionnel concert de fin de saison le 2 juin à Saint-Loup-Géanges.

Contact : Catherine HUMBEY Tél. 06 10 60 91 94

Amicale de la Pêche



Les adhérents ont réalisé un état des lieux aquatiques

Depuis sa renaissance en 2015, l'Amicale de la Pêche de Saint-Loup-Géanges a repris ses missions originelles, à savoir :

- la vente des cartes de pêche sur le territoire communal
- l'organisation de différents concours
- l'entretien des mares et des étangs de la commune

Concernant ce dernier sujet, un inventaire précis des plans d'eau communaux a été réalisé récemment. Les résultats sont les suivants :

- Mare des Baraques :
Envasement moyen, tenue et qualité d'eau moyenne, empoissonnement normal.
- Mare des Rapilles :
Envasement important, tenue d'eau mauvaise en cas de sécheresse, empoissonnement normal.
- Etang du Bourg :
Envasement très faible, tenue d'eau normale et de bonne qualité, empoissonnement varié et très équilibré. Présence de ragondins, à tolérer en petit nombre. Le ragondin est un rongeur herbivore, il ne mange pas et ne tue pas de poissons, il creuse des galeries dans les berges, d'où sa réputation de nuisible. Dans cet étang, il n'y a jamais eu de galeries, les berges étant en remblai de pierre et gravats divers que ces animaux ne peuvent creuser. Les ragondins empêchent la prolifération des juncs dont cet étang serait peu à peu envahi sans eux.

- Etang de la Grande Raie :
Envasement important, tenue et qualité d'eau moyenne, étang envahi par une population de silures qui se sont très bien reproduits. Malgré un alevinage de 25 kg de friture à l'automne 2015, il devient de plus en plus difficile de prendre des poissons blancs, ceux-ci servant de "casse-croute" pour ces hôtes indésirables. Lors de la canicule de l'été 2015, il a été retiré de l'étang 24 silures morts, d'une longueur moyenne proche d'un mètre, le plus gros mesurant 1,50 m. Une mise à sec serait nécessaire pour se débarrasser de ces prédateurs et permettre un ré-empoissonnement normal, en espérant qu'il n'y aura plus de nouvelles introductions indésirables.

Contact : Philippe MAURICE
Tél. 03 85 49 43 79

A L'HEURE ITALIENNE

PIZZA

Pizzas	
3 fromages : Fromage, Chèvre, Saint agur, Origan, Olives	11,00 €
4 saisons : Fromage, Poivrons, Champignons, Artichauts, Jambon de Paris, Olives	11,00 €
Auvergnate : Fromage, Jambon cru, Bleu d'Auvergne, Olives	12,00 €
Bambino : Fromage, Jambon de Paris, Vache qui rit	6,00 €
Bolognaise : Fromage, Poivrons, Champignons, Viande hachée, Olives	11,00 €
Calzone : Fromage, Jambon de Paris, Oeuf, Champignons, Oignons	11,00 €
Chèvre : Fromage, Chèvre, Crème fraîche, Olives	11,00 €
Escargote : Fromage, Escargots (20), Persillade	13,00 €
Fermière : Fromage, Pomme de terre, Poulet grillé, Crème, Olives	11,00 €
Grenouille : Fromage, Chair de grenouilles, Beurre persillé	13,00 €
Indienne : Fromage, Oignons, Champignons, Viande à kebab, Crème curry	12,50 €
Jura : Fromage, Pomme de terre, Lardons, Origan, Olives, Comté	12,00 €
Kebab : Fromage, Oignons, Viande à kebab, Olives, Sauce blanche	13,00 €
Margherita : Fromage, Origan, Olives	8,00 €
Orientale : Fromage, Poivrons, Merguez, Olives	10,00 €
Reine : Fromage, Champignons, Jambon de Paris, Olives	9,00 €
Régina : Fromage, Mozzarella, Jambon de Paris, Olives	8,50 €
Rotie : Fromage, Roti de porc, Frites	11,50 €
Royale : Fromage, Poivrons, Champignons, Mozzarella, Olives	10,00 €
Thon : Fromage, Oeuf, Thon 185gr, Olives	10,00 €
Pizzaella : Fromage, Chorizo, Poivrons, Fruits de mer, Poulet grillé, Olives	11,50 €
Provençale : Fromage, Tomato, Anchois, Olives	10,00 €
Raclette : Fromage, Jambon de Paris, Fromage à raclette	13,00 €
Saint Jacques : Fromage, Mozzarella, Saint Jacques, Crevettes, Crème	13,00 €
Tartiflette : Fromage, Oignons, Pomme de terre, Lardons, reblochon, Crème	12,50 €

Bruschettas

Montagne : Fromage, Jambon cru, Tomato, Lardons, Radette	9,50 €
Italienne : Fromage, Jambon cru, Tomato, Lardons, Mozzarella	10,00 €
Norvégienne : Crème, Pomme de terre, Saumon, Fromage	10,00 €

03 85 92 11 18

• Cartes de pêche

Carte pour adultes : 12 €
Carte enfant - de 12 ans : 6 €

Limitation à 3 cannes par pêcheur.

Interdiction de pêche en barque, au filet, avec nasse et autres engins de pêche.

Etang Grande Raie : interdiction de pêcher le long de la D 62.

Etang du Bourg : interdiction de pêcher le long de la D 970.

Les Raquettes de Saint-Loup-Géanges



Dans une galaxie pas si lointaine...

Le 14 décembre dernier se tenait le premier tournoi interne de l'année chez les Raquettes de Saint-Loup-Géanges. Sortie de Star Wars oblige, l'association de badminton et de tennis de table loisir a vu défiler ce soir-là pas moins de 23 padawans venus de toute la galaxie. C'est finalement Dark Mimosa accompagné du jeune Renaud Luke pour le badminton et Maître Bruno pour le tennis de table qui sont sortis vainqueurs du mythique tournoi du JEDI.

Une autre rencontre, cette fois ouverte à tous les équipages de la région, sera organisée le 13 mai 2018.

Les Raquettes de Saint-Loup-Géanges s'entraînent tous les jeudis soirs de 18h00 à 22h00 salle polyvalente Alain Carillon.

Plus d'infos : lesraquettesdesaintloup@gmail.com

Au Petit Salon

SYLVIE CHARRY

Mardi : 8h00 - 20h00
Mercredi : 9h00 - 18h00
Jeudi : 8h00 - 20h00
Vendredi : 8h00 - 19h00
Samedi : 8h00 - 12h00

COIFFURE MIXTE
TEL : 03 85 41 39 52

18 BIS PLACE DE L'ÉGLISE
71350 ST LOUP GEANGES

SUR RENDEZ-VOUS

BOIS DE CHAUFFAGE

Sarl THL. BOIS

71350 St Gervais en Vallière - Tél. 06 19 65 23 77 - thibois@hotmail.fr

■ Achat et vente ■ Toutes quantités
■ Toutes dimensions ■ Vente à emporter

Egalement : Travaux de bûcheronnage,
débardage et vente de piquets en acacia

LIVRAISON ASSURÉE

Oméga

Un marché de Noël solidaire et fréquenté



Pour son traditionnel marché de Noël solidaire organisé fin novembre, Oméga avait réuni plus de 30 exposants dans la salle polyvalente de Saint-Loup-Géanges.

Plus de 800 entrées ont été enregistrées durant les 2 jours d'exposition de produits gourmands, artisanaux, décoratifs...

Côté animation, 2.600 repas en faveur des enfants défavorisés de Madagascar ont pu être collectés grâce à la tombola. Le panier garni dont le poids à deviner était de 12,930kg a été remporté par une famille de Saint-Loup-Géanges.

Oméga vous donne prochainement rendez-vous pour :

- une soirée caritative au Bastion à Beaune le 17 mars 2018 avec dîner africain et animation musicale par un groupe de danseurs (sur inscription)

- une représentation théâtrale "Les ramasse-miettes" offerte par la troupe Madrigal, à Chassagne les 27 et 28 avril 2018

Tous les bénéfices de ces manifestations à but caritatif continuent de soutenir financièrement les enfants de l'école d'Itaosy à Madagascar (repas et matériels scolaires offerts) ainsi que l'hôpital de la même localité.

Contact : Jean-Marie M'BAGIRA
Tél. 03 85 49 96 20

"LE CHASOT"
Chambres d'Hôtes 3 épis NN
Renée et Daniel FERNANDEZ
5, rue aux Loups
71350 ST LOUP GEANGES
Tél-Fax : 03 85 49 44 48
<http://le.chasot.free.fr>





ASSOCIATION
OMÉGA

Marchons Ensemble

Une nouveauté depuis la rentrée



A l'intention de celles et ceux qui ont un talent qui sommeille pour le dessin et la peinture mais qui n'osent se lancer, nous avons ouvert un nouveau cours de dessin et de peinture (acrylique, aquarelle, pastel).

Que vous soyez débutant ou super crac, il y a un pinceau, une craie, un crayon, une toile pour vous, qui vous attendent le jeudi de 17h00 à 19h00, salle du Clozeau.



Cette nouvelle activité vient rejoindre :

- les randonnées hebdomadaires des lundis, jeudis, dimanches, menées par des adhérents bénévoles qui vous feront découvrir la beauté des paysages de notre région "Bourgogne"
- l'atelier "peinture sur soie" chaque mercredi après-midi à la salle du Clozeau
- le tennis qui fonctionne durant toute la

saison sur inscription

Si l'une de ces activités vous intéresse ou bien toutes, si vous voulez en savoir plus, permanence le mercredi après-midi de 15h00 à 18h30, salle du Clozeau (derrière la bibliothèque) sauf vacances scolaires.

Contact : Michèle GARNIER
Tél. 03 85 49 43 60 - 06 52 15 56 28

• Randonnées

Après Semur-en-Auxois et le lac de Pont, après Dôle et le Mont Roland, la première randonnée de rentrée de Marchons Ensemble avait pour cadre cette année Charolles, avec balade dans les bois environnants, pique-nique puis visite guidée de la ville. Sur le parcours, une halte avec une autre visite commentée, celle des anciens fours à chaux de Vandenesse-les-Charolles, en service de 1879 à 1961, a été particulièrement appréciée par tous les marcheurs présents.



CSLG Basket

Avec 132 licenciés et 12 équipes, le CSLG se porte bien. A mi-saison, notre club enregistre de bons résultats sportifs pour toutes les équipes.

- les Seniors Masculins-1 terminent l'année 2017 premiers de leur championnat Régional
- les Minimes Masculins et les Benjamins finissent eux aussi premiers de leur poule départementale

Coté manifestations, en plus de notre 70^{ème} anniversaire relaté ci-contre, le CSLG organisait le 11 novembre son traditionnel "Pains-Charcut'-Vins-Fromages" et ce fut une réussite.

D'autres manifestations sont au programme pour 2018 :

- super loto dimanche 4 février, salle Alain Carillon, plus de 3.000 € de lots seront mis en jeu
- tournoi Seniors Masculins et Seniors Féminines dimanche 20 mai, salle Alain Carillon et sur le terrain extérieur
- repas champêtre "Sanglier et Cochon à la broche" le 9 juin, esplanade Jean-Marie Desvignes

Toutes ces manifestations sont organisées afin de couvrir financièrement les frais d'engagement des équipes, les frais d'arbitrage, les achats de matériels et les diverses dépenses pour que notre club continue à perdurer durant de longues années.

Contact : Anne-Marie SAUVAGEOT
Tél. 06 80 85 92 47



Intermarché

• Sponsoring

Lors d'une récente soirée sportive salle polyvalente Alain Carillon, le nouvel Intermarché de Saint-Loup-Géanges, représenté par Mme Sylvie BOUCAUD et M. Francis GAUDILLIERE, a offert des jeux de maillots et de surmaillots à l'équipe masculine Seniors du CSLG Basket.

Un apéritif de remerciements, offert par le club, a réuni les donateurs, les élus municipaux et les membres du bureau avant le début du match Seniors programmé à domicile.

Le club de basket a soufflé ses 70 bougies



Samedi 9 et dimanche 10 septembre, le club de basket de Saint-Loup-Géanges fêtait de manière sportive et conviviale ses 70 années d'existence.

Au programme de ce week-end exceptionnel, des démonstrations de basket prometteuses avec les cadets de l'Élan Chalon, des acrobaties par des danseurs de hip-hop, des matchs amicaux mêlant différentes générations, une soirée dansante, une exposition de photos inter-générationnelles depuis la création du club en 1947, et une cérémonie le dimanche matin en présence de nombreuses personnalités :

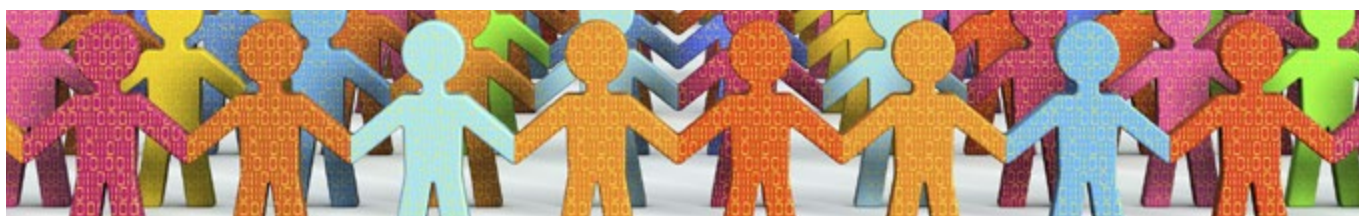
- Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon
- Bernard DEPIERRE, président de la Ligue de Basket de Bourgogne
- Dominique JUILLLOT, vice-président du Grand Chalon
- Marie MERCIER, sénatrice
- Dominique MELIN, vice-présidente du Grand Chalon
- Thierry BERTHEAU, président du Comité Départemental de Basket
- Violaine GILLET et Jean-Paul DICONNE, conseillers départementaux
- les maires des communes voisines

A l'issue des différents discours qui ont tous salué le dynamisme du club, ses fondateurs, ses réussites sportives et sa longévité, tous les joueurs et les personnalités présentes ont posé pour la photo officielle devant le trophée de champion de France de basket, remporté par l'Elan Chalon en 2017.

Un sympathique cocktail servi sous chapiteau a clôturé la matinée officielle dominicale.



ASSOCIATIONS



> AINES RURAUX Club des Anciens	présidence collégiale	03 85 49 48 17	roger.goyard@nordnet.fr
> A.P.E Amicale des Parents d'Elèves	présidence collégiale	-	ape.stloupgeanges@hotmail.com
> ATOUT LES ARTS théâtre	Jean-Paul LE PETIT	03 85 49 42 36	jpmarijo@free.fr
> CHASSE Saint-Loup-Géanges	David BOURGEOIS	06 04 51 55 39	davidbourgeois0709@gmail.com
> CHORALE DES DEUX RIVAGES	Catherine HUMBEY	06 10 60 91 94	chumbey@ozone.net
> CONSCRITS de Saint-Loup-Géanges	Adrien COMPARET	06 13 05 28 55	adriencomparet@yahoo.fr
> CSLG basket	Anne-Marie SAUVAGEOT	06 80 85 92 47	sauvageotanne-marie@ozone.net
> DETENTE ET LOISIRS gymnastique	Florence MATHY	06 09 86 32 63	florence.mathy@wanadoo.fr
> EGLISE ET PATRIMOINE et Comité Saint-Roch	Maurice BAILLON Brigitte PRUDHON	03 85 49 40 09 03 85 49 43 04	m.baillon231@orange.fr christian.prudhon@nordnet.fr
> FNACA anciens combattants AFN	présidence collégiale	03 85 49 48 17	roger.goyard@nordnet.fr
> JUDO section beaunoise pour enfants	Danièle DESMEDT-NESLE	06 71 43 38 66	daniele.nesle@wanadoo.fr
> LES LOUPIAUX course cycliste des 24 heures de Beaune	François LHOSTE	03 85 49 46 61	f.lhoste@yahoo.fr
> LES LOUSTIQUES session d'été du Centre de Loisirs	présidence collégiale	06 21 55 46 73	alineetdamien.lacroix@sfr.fr
> MARCHONS ENSEMBLE randonnées, tennis, peinture, dessin	Michèle GARNIER	03 85 49 43 60	mimi.soleil@nordnet.fr
> OMEGA soutien humanitaire à Madagascar	Jean-Marie M'BAGIRA	03 85 49 96 20	mbagira.jean@gmail.com
> PECHE Amicale	Philippe MAURICE	03 85 49 43 79	-
> PETANQUE LOISIRS Amicale	Lionel PETIOT	06 25 40 88 10	frederic.guerin609@orange.fr
> RAQUETTES de Saint-Loup-Géanges badminton, tennis de table	Vincent OMLOR	06 47 60 82 39	lesraquettesdesaintloup@gmail.com
> ROCK'N CLUB club de rock, country, disco...	Patrice GIRARDIN	06 81 84 41 44	rockclubbeaune@gmail.com
> SAPEURS POMPIERS Amicale	Pierre RAGONNEAU	06 31 83 22 73	pierre.rag@icloud.com
> SECOURS MUTUEL AGRICOLE	Fabrice CAILLET	03 85 49 92 79	-
> SPORTS ET LOISIRS danse jazz	Delphine HUGUES	03 85 49 41 54	delphine.samson1@free.fr

> NAISSANCES

17.01.2017	CHEVAUX Arthur
11.03.2017	TERRAND Antoine, Gérard
04.04.2017	RANAZZO Livia
10.04.2017	MIOT Gabriel, Pascal
29.05.2017	BARON Natty, Marley
01.07.2017	AMICE Elise, Pierrette
02.07.2017	NEICUTESCU Thaïs
25.07.2017	GOILLOT Zoé
28.07.2017	DESCHAMPS Léo, Fabrice, Joël
25.10.2017	DUMEY Louise, Jade
10.11.2017	DOUHIN Nina, Amor, Marie
01.12.2017	DUMEY Eléonore

> MARIAGES

15.07.2017	BAUDE Laurent, Raymond, Gustave et BEURDELEY Annelise, Catharina, Thérèse
26.08.2017	CORBEL Bruno et SIVIGNON Laure

> DÉCÈS

10.01.2017	MULLIE Robert, Vincent, Charles
16.02.2017	PRUCZIAK Philippe, Stanislas, Pierre
28.04.2017	GUY Jean
19.07.2017	LEBEAU Roland, Marie, Lucien
29.08.2017	GEORGES Bernadette, Marie, Madeleine, épouse PERRON
20.09.2017	PLISSONNIER Noële, Simonne
07.10.2017	STREFF Rolande, veuve DAGONEAU
09.10.2017	NOIROT Maurice
26.11.2017	JUILLOT Paul

Etat civil
2017



Recensement à 16 ans

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français.

Ce recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...)
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire :

- auprès de la mairie de son domicile
- sur internet (mon.service-public.fr)
- au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle

Après le recensement, l'administration convoque le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le jeune doit conserver ensuite son attestation de recensement.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé.



Pass "Déchetteries"

En 2018, l'accès aux déchetteries gérées par le Grand Chalon ne sera possible qu'avec une nouvelle carte magnétique. Ce contrôle

d'accès permettra de réserver l'usage de ces déchetteries aux seuls habitants de la "com d'agglomération" de Chalon et d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

L'obtention de cette carte est gratuite et peut être faite :

- par internet (www.legrandchalon.fr)
- par courrier avec le formulaire à compléter (disponible en mairie)

Dans tous les cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile (particuliers), d'un extrait Kbis (entreprises), d'une copie du récépissé de déclaration en préfecture (associations).



Cartes d'identité

Depuis le 22 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil sécurisé, quel que soit le lieu de votre résidence, permettant la numérisation des pièces de votre dossier et la prise d'empreintes digitales, visant à lutter contre les fraudes.

La mairie de Saint-Loup-Géanges n'est pas dotée de ce dispositif. Les mairies les plus proches pouvant vous accueillir pour les demandes de cartes d'identité sont :

- Verdun-sur-le-Doubs
- Chagny
- Chalon-sur-Saône
- Beaune
- Seurre

Il est conseillé de prendre rendez-vous pour éviter les files d'attente.

Se munir de :

- extrait acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)
- 2 photos d'identité identiques récentes et non découpées
- justificatif de domicile (facture)
- ancienne carte d'identité ou déclaration de vol (gendarmerie)
- 25 € en timbres fiscaux si l'ancienne carte ne peut être présentée

Afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet de la mairie habilitée et que vous aurez retenue, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site suivant :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Le dépôt de votre dossier et le retrait de votre carte d'identité doivent se faire dans la même mairie.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures et demeure gratuite, sauf en cas de perte ou de vol (25 € à fournir en timbres fiscaux).

Vacances scolaires 2018 zone A

- Hiver : du 12 au 25 février 2018
- Printemps : du 9 au 22 avril 2018
- Été : du 9 juillet au 2 septembre 2018
- Toussaint : du 22 octobre au 4 novembre 2018
- Noël : du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019

Location salle des Perrelles

Pour un week-end ou 2 jours consécutifs : 250 €. Consommation électrique (chauffage, éclairage) en sus, sur relevé. Caution : 1.000 €. Arrhes : 100 € non remboursables.

Fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile. Renseignements et réservations en mairie. Les autres salles communales sont réservées aux activités des associations ou à des réunions de collectivités et ne peuvent pas faire l'objet de locations privées.

Location esplanade J-M Desvignes

Entre le groupe scolaire et le restaurant scolaire. Terrain + pelouse + baraque en bois avec électricité, frigos et sanitaire contigu.

Forfait pour une journée : 100 €.

Contactez la mairie.

NB : les associations communales restent prioritaires pour la réservation de l'esplanade.

Location matériels appartenant à la commune

Tables, bancs, chaises, vaisselle peuvent être loués par les particuliers.

Matériels - prix de la location	€
Table	4,00
Banc	1,00
Chaise	0,50
Tasse, couvert complet, pichet à eau, corbeille à pain, plateau (prix unitaire)	0,20
Percolateur	25,00
Une friteuse	25,00
Deux friteuses	40,00
Gaufrier	20,00

Catherine HUMBEY - ☎ 06 10 60 91 94

Nids de guêpes

Chaque intervention des sapeurs-pompiers chez un particulier pour l'enlèvement d'un nid de guêpes, frelons, abeilles, fait désormais l'objet d'une facturation de 50 € recouvrée par titre de recettes de la trésorerie.

Don du sang en 2018

Les samedis 6 janvier, 3 mars, 5 mai, 7 juillet, 8 septembre et 3 novembre à Verdun-sur-le-Doubs (salle des Fêtes). Horaires : de 8h00 à 11h30

Bernadette BARRAULT - ☎ 03 85 49 11 90

Objets trouvés

La mairie met à la disposition des habitants de la commune un service "objets trouvés". Dépôt et retrait en mairie aux heures d'ouverture.

Animaux bruyants, errants, dangereux

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Tous les chiens doivent circuler en laisse sur le territoire communal. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent obligatoirement être déclarés en mairie et circuler en laisse et muselés sur tout le domaine public.

SPA Chagny

Société Protectrice des Animaux
Route de Chaudenay 71150 Chagny
☎ 03 85 87 20 55 - 06 11 75 49 13

Le brûlage des végétaux est désormais interdit

La commune étant équipée d'un double système de collecte (benne à déchets verts située sur l'esplanade de la salle polyvalente, déchetteries à proximité), le brûlage à l'air libre des déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages et autres pratiques similaires est interdit sur tout le territoire communal.

Bricolage et jardinage bruyants (tondeuses...)

Autorisés suivant arrêté préfectoral :

- en semaine : de 08h00 à 12h00
de 14h00 à 19h00
- le samedi : de 09h00 à 12h00
de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00



Mairie

12 rue Jean-Baptiste Cautin
☎ 03 85 49 48 09
mairie.st-loup-geanges@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- lundi : fermé
- mardi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- mercredi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- jeudi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h00
- vendredi : 08h30 - 12h00
15h00 - 18h30

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale.
Contacter la mairie.

Groupe scolaire

☎ 03 85 49 93 56

Restaurant scolaire

☎ 03 85 49 92 23

Accueil de loisirs, garderie périscolaire

☎ 03 85 49 93 55

loisirs-st-loup-geanges@orange.fr

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 19h00
- mercredi de 7h30 à 19h00

Bibliothèque

11 rue du 6 Septembre 1944

☎ 03 85 49 97 31

lundi : 17h00-19h00

mercredi : 10h00-12h00 17h00-19h00

vendredi : 17h00-19h00

Fermée en Août. Cotisation familiale annuelle : 5,50 €. L'abonnement à la bibliothèque de Saint-Loup-Géanges donne également accès à celle de Gergy.

Agence postale communale

10 route de Beaune

☎ 03 85 96 37 20

Ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.

Levée du courrier à 15h30, le samedi matin à 11h30.

Sacs jaunes à disposition (emballages recyclables).

Lors de la fermeture du bureau de poste, vous pouvez vous adresser à celui de Verdun-sur-le-Doubs :

☎ 03 85 91 07 00

Permanences des élus

Maire et adjoints : sur rendez-vous

Permanence des conseillers départementaux

- Violaine GILLET - ☎ 03 85 35 35 82
v.gillet@cg71.fr
Sur rendez-vous.
- Jean-Paul DICONNE - ☎ 03 85 91 50 47
jean-paul-diconne@nordnet.fr
Sur rendez-vous.

Permanence du député

- Rémy REBEYROTTE - ☎ 03 85 79 13 30
remy.rebeyrotte@assemblee-nationale.fr
14 rue du Maréchal Leduc 71200 Le Creusot
Sur rendez-vous.

Permanences des sénateurs

- Marie MERCIER - ☎ 03 85 94 70 52
marie.mercier@senat.fr
Les Varennes 5 rue de la Guerlande
71880 Chantenoy-le-Royal
- Jean-Paul EMORINE - ☎ 03 85 44 97 77
jeanpaul.emorine@wanadoo.fr
18 rue du Poirier Chanin 71240 Sennecey
- Jérôme DURAIN - ☎ 03 85 44 64 00
j.durain@senat.fr
6 place St Jean de Maizel 71100 Chalon s/S

Gendarmerie

Gendarmerie de Verdun-sur-le-Doubs
☎ 03 85 91 51 34. En cas d'urgence, composer le 17 (fixe) ou le 112 (portable).

Sapeurs-Pompiers

Centre de Première Intervention de Saint-Loup-Géanges. Dans tous les cas, composer le 18 (fixe) ou le 112 (portable).

Hôpital

Beaune : ☎ 03 80 24 44 44

Chalon : ☎ 03 85 44 66 88

En cas d'urgence, composer le 15 (fixe) ou le 112 (portable).

Professionnels de santé sur la commune

- Médecins : M-Ch. REYBOZ et Laura FORT
4 rue Fleurant - ☎ 03 85 49 46 10
- Pharmaciens : Jean-Luc et Odile FELTIN
2 rue Fleurant - ☎ 03 85 49 42 01
- Infirmiers : cabinet 7 allée Jean Faivre
☎ 03 85 49 90 28
- Pedro FERREIRA - ☎ 06 80 59 26 14
- Sabrina CHAPUIS - ☎ 06 14 48 68 34
- Nelly LEBLANC - ☎ 06 84 60 06 29
- Ostéopathe : Eileen FERNANDEZ
4 rue Fleurant - ☎ 06 28 08 98 59

EDF - GDF

- EDF dépannage : ☎ 09 726 750 71
- GDF urgence gaz : ☎ 0800 473 333

Suez Environnement - eau potable

Service clients : ☎ 0977 408 408

Urgence dépannage : ☎ 0977 401 126

Assistante sociale

Centre Médico-Social 4 rue des Halles

71150 Chagny

Sur rendez-vous - ☎ 03 85 87 65 10

Aide-ménagère - Aide à domicile

- Bureau de la Mutualité 18 place de la Liberté
71350 Verdun. Permanences du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous. ☎ 03 85 91 97 01
- Association locale ADMR
8 bis route de Verjux 71350 Verdun
☎ 03 85 91 85 53

Portage de repas à domicile

ADMR : ☎ 07 86 67 68 94

Délégué du défenseur des droits

Maison de Justice et du Droit
5 place de l'Obélisque 71100 Chalon-sur-S.
☎ 03 85 90 87 80 - sur rendez-vous.

Journal de Saône-et-Loire

Correspondante : Brigitte PRUDHON
☎ 03 85 49 43 04 - 06 37 21 48 81
christian.prudhon@nordnet.fr

Déchetteries

Les particuliers de Saint-Loup-Géanges ont accès aux déchetteries du Grand Chalon dont celle d'Allerey.

Horaires déchetterie d'Allerey (route de Gergy) :

Du 1^{er} avril au 30 septembre (période estivale)

- lundi : 13h30-18h00
- mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h00 13h30-18h00
- samedi : 8h30-12h00 13h30-19h00

Du 1^{er} octobre au 31 mars (période hivernale)

- lundi : 13h30-17h00
- mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h30-12h00 13h30-17h00

Fermée lundi matin, vendredi, dimanche et jours fériés. Respectez les consignes de tri. NB : mise en place d'un nouveau contrôle d'accès depuis le 1^{er} janvier 2018 (carte magnétique).

Renseignements : ☎ 03 85 43 37 65

www.legrandchalon.fr

Collecte des ordures ménagères

Le jeudi matin chaque semaine entre 6h00 et 13h00.

Tri sélectif (sacs jaunes)

Le lundi matin tous les quinze jours entre 6h00 et 13h00.

Pour les dates, consulter le calendrier Sirtom ou notre site www.saint-loup-geanges.fr, page d'accueil ou rubrique "Environnement".

Les rouleaux de sacs jaunes sont à retirer à l'Agence postale communale.

Containers verre, papiers...

Trois emplacements sont à votre disposition :

- en face de la bibliothèque : verre, papiers, vêtements et chaussures
- bâtiment ateliers communaux : verre, papiers, vêtements et chaussures
- esplanade salle polyvalente : verre, papiers, benne à déchets verts

SUEZ, acteur de l'eau et employeur local

DANS LA REGION EST

Anciennement Lyonnaise des Eaux, SUEZ allie la dimension d'un groupe expert protecteur de la ressource qui innove pour la santé de l'eau et la proximité d'une **entreprise locale** qui contribue à l'activité économique et à l'emploi.

Au service des usagers de l'eau, délégataire et partenaire des collectivités locales et des industriels, SUEZ est un employeur qui compte sur votre territoire.

1 200
COLLABORATEURS

100 %
EMPLOIS LOCAUX

50
JEUNES EN
ALTERNANCE

15 400
HEURES DE
FORMATION

9
PARTENARIATS
POUR L'EMPLOI
ET L'INSERTION

VOTRE AGENCE

Chalon Paray
24, rue du Professeur Leriche - CS 90140
71104 Chalon-sur-Saône Cedex
ouverte lundi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXE

www.toutsurmoneau.fr



Expert dans la pose De canalisations

CISE TP

Agence Bourgogne Franche Comté
7 rue du Consier
71530 CRISSEY



Chaque année, CISE TP pose des centaines de kilomètres de canalisations
qui améliorent votre environnement.